

# Repères

Fiche N°9 - Janvier 2004

Architecture et Aménagement Publics

C  
A  
D  
E  
N

## Aménagement de bourg



### ce qu'ils en pensent

Les élus sont globalement satisfaits du résultat de cette opération, qui a contribué à modifier en profondeur et positivement l'image du centre-bourg.

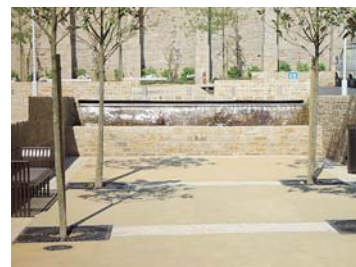
Ils revendiquent l'originalité du projet, tant au niveau du traitement que dans le choix du mobilier urbain.

En effet, les élus n'ont pas hésité à opter pour du mobilier

contemporain haut de gamme, privilégiant la qualité afin de conjuguer esthétisme et fiabilité. L'éclairage est également un autre sujet de satisfaction. Les différentes sources lumineuses mettant en scène le centre-bourg le soir, remportent un vif succès auprès des habitants et des visiteurs.

La population qui s'est appropriée très rapidement ces nouveaux espaces publics, est cependant plus réservée quant à l'architecture contemporaine du bâtiment regroupant les sanitaires et l'abri-bus.

Enfin, la collectivité mesure l'effet d'entraînement produit par cet aménagement, sur le nombre de maisons réhabilitées par des particuliers dans le bourg.



**Aménagement  
Centre-bourg  
Caden**  
Architectes  
Estève et Boucheton  
Paysagiste  
Le Bris



### MONTAGE FINANCIER

#### Coût des aménagements d'espaces publics

VRD :	341.934 € T.T.C.
Maçonnerie :	156.792 € T.T.C.
Fontainerie :	21.189 € T.T.C.
Eclairage public :	45.093 € T.T.C.
Espaces verts :	26.725 € T.T.C.
Honoraires :	53.586 € T.T.C.
<b>Total</b>	<b>645.319 € T.T.C.</b>

#### Coût de l'intervention globale

(Aménagement espaces publics et interventions en sous-sol)

<b>Total général</b>	<b>850.342 € T.T.C.</b>
----------------------	-------------------------

#### Financement

Région (Faurt) :	91.469 €
Département :	95.280 €
Europe :	85.034 €
Autofinancement :	578.558 €

### notre commentaire

Cet aménagement de bourg, constitue certainement une référence pour le département du Morbihan. Dès le départ, les élus ont initié une démarche globale et cohérente, où la partie "étude" n'a pas été négligée, comme cela est encore souvent le cas pour bon nombre de projets d'aménagement. Ils n'ont pas non plus hésité à sortir des sentiers battus, en confiant cette opération à une équipe pluridisciplinaire (architecte - urbaniste et paysagiste), qui en outre, a pu maîtriser l'ensemble du projet, de la conception à la réalisation.

Seul bémol, l'ajout de jardinières par la commune sur les espaces aménagés perturbe la perception des aménagements voulus par les concepteurs. La multiplication des jardinières est d'ailleurs un problème récurrent dans les bourgs, entraînant des coûts importants pour la collectivité (achat, entretien, arrosage...), sans apporter une réponse satisfaisante en terme de qualité paysagère.

Au delà de ce constat, qui reste somme toute anecdotique, cette opération constitue un aménagement original et de qualité méritant le détour.

### FICHE TECHNIQUE

#### Aménagement de centre-bourg

*Maître d'ouvrage :* Commune de Caden

*Maître d'Oeuvre :* Jacques Boucheton  
Marianne Estève  
Architectes D.P.L.G.  
Jacques Le Bris  
Paysagiste Conseil

*Année de réalisation :* 2001

*Espaces aménagés :* Pourtour de l'église,  
Place du puit Nay,  
Parking du vieux calvaire.

*Coût global :* 850.342 € TTC  
(Coût intégrant les travaux de surfaces mais également les travaux d'enfouissement et de remise à niveau des réseaux d'eaux pluviales et des réseaux souples)

### un centre redessiné

Commune rurale dépendant du canton de Rochefort-en-Terre, Caden est située à environ 20 km de Redon. Avec une activité économique dominée par l'agriculture et souffrant d'un relatif éloignement des principaux pôles urbains, le nombre de résidents à tendance à stagner depuis plusieurs années. Au dernier recensement (1999) la population était de 1538 habitants.

Disposant d'un vaste territoire et de nombreux hameaux (150), le poids de la population agglomérée dans le bourg est faible au regard de la population éparse. Consciente de ces handicaps, la commune a initié, ces dernières années, une stratégie de valorisation et de confortation du bourg. L'objectif de cette politique est d'impulser une dynamique permettant d'attirer de nouveaux habitants et de développer le tissu économique local.



## L'origine du projet

Dès 1991, lors de la révision de son plan d'occupation des sols, la municipalité de Caden affiche sa volonté de "redonner de la vitalité au bourg, en privilégiant son développement". Elle intègre donc cet objectif dans son document d'urbanisme et engage des projets dans ce sens : réhabilitation d'habitations, travaux d'assainissement collectif, etc... Consciente de la nécessité d'engager une approche globale pour valoriser le bourg, la municipalité sollicite le CAUE en 1998.

La réflexion menée par le CAUE sur l'agglomération a mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements :

- un développement urbain récent déséquilibré (urbanisation linéaire à faible densité),
- des espaces publics centraux traités de façon uniforme et minérale (omniprésence de l'automobile),
- des aménagements routiers posant des problèmes de sécurité,
- une image peu valorisante (commerces fermés, maisons inoccupées et peu entretenues).

Ce travail souligne également la richesse du patrimoine bâti (la qualité architecturale des constructions, l'intérêt du tissu ancien avec ses venelles et murs de pierres). Enfin, les principaux enjeux de développement sont définis :

- privilégier le développement de l'habitat sur le bourg,
- revitaliser le centre bourg par :
  - > la requalification des espaces publics,
  - > la mise en valeur du patrimoine et de l'habitat,
  - > la redynamisation des commerces et des services.

Le Conseil Municipal valide les orientations définies par le CAUE et choisi de réaliser en priorité le traitement des espaces publics en centre-bourg. Sur les conseils du CAUE, un avis d'appel à candidature est lancé pour choisir une équipe pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, paysagiste). Une première sélection sur références, permet de retenir trois équipes. Le choix final se porte sur l'équipe AZIMUT (architecture-urbanisme) et Atelier 10 (paysage) pour la réalisation d'une étude de conception préalable.

Suite à cette étude, un nouvel avis d'appel à candidature est lancé pour le marché de maîtrise d'œuvre, attribué à l'équipe ESTEVE - BOUCHETON et LE BRIS de Nantes.



## le projet

Le parti d'aménagement repose sur la création d'un espace convivial affichant une réelle qualité urbaine et contribuant à l'animation du bourg. Deux espaces publics majeurs sont créés : un plateau piétonnier au Sud de l'église et un lieu plus intimiste sur la place du Puit Nay, reliés entre eux par un traitement spécifique, lié au thème de l'eau.



La modification du tracé, le recalibrage de la route départementale, et la définition d'un nouveau plan de circulation ont permis de réunifier ces entités, de sécuriser les déplacements piétons et de restituer la notion de rue.

Le traitement végétal, et notamment la création d'alignement d'arbres de haute tige, a fortement contribué à structurer l'espace et à atténuer l'impact des zones de stationnement.

Pour préserver l'identité du bourg, son authenticité, tout en valorisant le cadre de vie, le concepteur a fait le choix d'utiliser des matériaux conjuguant simplicité et qualité. Ainsi, pour les espaces piétons, le stabilisé a été privilégié au détriment du béton désactivé en raison de son coût plus abordable et de son aspect rustique plus en adéquation avec le caractère rural du bourg.

Dans le même esprit, ont été conçus des murets de pierres et une succession de platelages bois afin de structurer et donner du rythme aux espaces traités. Le paysagiste a également privilégié les essences locales (chênes de marais, pins sylvestres, hêtres...) en adéquation avec le caractère des lieux. La municipalité, sur le conseil du concepteur, a opté pour une ligne de mobilier urbain contemporain, (bancs, poubelles, luminaires, bornes, etc...) qui par sa qualité et sa sobriété rehausse un peu plus l'intérêt de cet aménagement.

La nuit, l'aménagement du bourg prend une autre dimension grâce à une gestion de l'éclairage mettant en scène les espaces publics et le patrimoine bâti du centre bourg.

### ENJEUX DE DEVELOPPEMENT



- Revitaliser le centre-bourg
- Conforter le développement urbain autour du bourg
- Développer le réseau viaire :
  - structurer les nouvelles zones d'habitat
  - améliorer les dessertes entre quartiers
- Développer un réseau de chemins (piétons /cyclistes)

Carte réalisée par le CAUE du Morbihan

### Avant



### Après

